

VFA 12 SARL
LE JOANNENQ
60 ROUTE DE SAINT CHELY
12500 CASTELNAU DE MANDAILLES
Tél.: 05.65.48.72.48
Itinéraire : D141 VIA LE BOUSQUET
E-mail : occasion@vfa12.com
Capital : 15000 Euros
RCS 882382286 RODEZ
SIRET 88238228600012
APE 3312Z
TVA intracommunautaire : FR89882382286



GAEC LES BARRIERES
LES BARRIERES
1625 ROUTE DE LABERNADIVE
46120 LABATHUDE

FACTURE 2026000678 du 10/04/2026 - Ets 01

Client Numéro **900085**

N° BON 12845

Page 1/1

Vous avez été servi par : VACCARELLA PHILIPPE

Référence	Désignation	Px Unitaire	Qté/Tps	Ctva	Rem.%	Montant Net HT
	RENAULT 103-14					
FOR	FORFAIT REFECTION DE L ETANCHEITEE POMPE A INJECTION	500.00	1.00	2		500.00
PORT	PORT	20.00	1.00	2		20.00
REGLE PAR VIREMENT LE 10/04/2026						

RIB VFA 12
IBAN FR7613135000800800650771692 BIC CEPAFRPP313

CODE TAXE	BASE H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.	TOTAL NET	TOTAL T.V.A.	TOTAL FACTURE
2	520.00	20.00	104.00	624.00	520.00	104.00	624.00 EUR

Payable le : 10/04/2026

PAIEMENT : Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Le cas échéant, par application des dispositions relatives aux délais de paiement entre professionnels, il sera appliqué des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à date convenue au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des dites sommes.
Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Aucune remise ne sera accordée en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le délai de paiement.
RESERVE DE PROPRIETE : Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur.
La responsabilité des marchandises est transférée dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises. Sauf application des règles obligatoires de compétence à l'égard des non-commerçants, toutes contestations seront soumises exclusivement aux juridictions du Siège de notre Entreprise.